

COVID-19

Une négociation pour un déconfinement responsable et un progrès social ?

Priorité à la santé et à la sécurité des salariés et de leur famille

EDF

Les pouvoirs publics continuent de présenter au goutte à goutte leurs directives, mais beaucoup de questions restent sans réponses, inquiétudes et incertitudes demeurent. La négociation sur les modalités du déconfinement a débuté le 30 avril à EDF. Point fondamental : ne pas confondre « progressivité et précipitation » car la santé en est l'enjeu !

Sur la fameuse date du 11 mai, il n'est pas facile d'y voir clair !

Les annonces, les mesures se succèdent mais il est toujours très difficile d'avoir une vision précise et concrète sur l'organisation de ce fameux déconfinement.

Le Premier Ministre a toutefois été très clair sur ces points :

- la reprise d'activité doit être progressive,
- les solutions de télétravail doivent être prolongées au moins jusqu'à fin mai,
- les mesures de distanciation sociale devront être respectées.

Un accord qui doit marquer un tournant !

Pour FO, la négociation en cours doit absolument aboutir sur les points suivants :

- Un dispositif opérationnel sans faille sur la santé et la sécurité,
- La préservation intégrale des droits au repos et aux congés,
- Des signes forts de progrès social via une reconnaissance financière motivante,
- Réinventer la confiance, les façons de travailler et les lieux de travail.

Un déconfinement en toute sécurité !

N'oublions surtout pas que l'engagement des salariés a permis une continuité des activités, donc parler à EDF de reprise ou de relance est hors sujet !

FO estime en conséquence que la progressivité PEUT réellement être appliquée à EDF, évitant ainsi de mettre en péril la santé des salariés.

FO a toutefois une préoccupation : le risque çà et là de réoccupations incontrôlées de sites qui feraient fi, en pratique, du respect des gestes barrières de la distanciation sociale et des

risques liés aux transports. Car le danger d'une reprise de l'épidémie est réel !

Or, nous ne sommes pas convaincus par les mesures prises. Nous **rappelons, une nouvelle fois, à cet égard, que l'employeur est débiteur d'une obligation de santé et sécurité !**

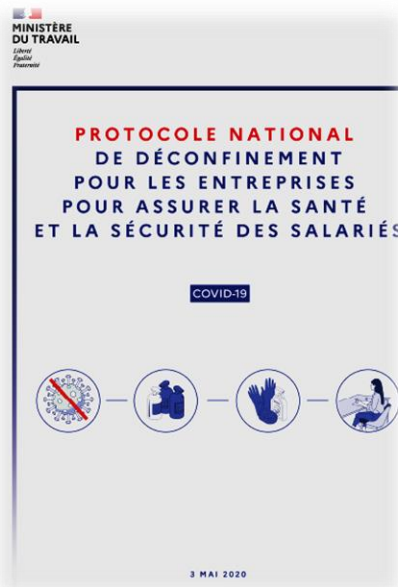
Protéger, tester, isoler... Chiche !

Si EDF doit suivre les directives du gouvernement, FO exige qu'elle applique aussi les mesures suivantes :

- Visite de reprise pour tous les salariés,
- Tests réalisés à l'entrée des sites,
- Prise de température évitant l'entrée sur le site et le déclenchement de la procédure COVID,
- 6 masques FFP2 par jour

minima pour tous les salariés présents sur sites ainsi que pour les trajets,

- Réserve de masques supplémentaires si altération,
- Gants pour les salariés présents sur sites,
- Flacons individuels de lotion hydroalcoolique,
- Stations de distribution de lotions hydroalcoolique à l'entrée des sites et aux endroits de passages fréquents (cantine, ascenseur, machine à café, photocopieur...),
- Informations aux salariés présents sur les sites sur l'utilisation des protections,
- Nettoyage et désinfection quotidienne à minima des locaux et espaces de travail,
- Produits désinfectants à disposition des salariés.



Des congés et repos garantis !

Cette crise a provoqué une tension sur les congés et les repos, essentiellement par manque de confiance du management. L'engagement des salariés, qui a permis la continuité des activités et qui perdurera évidemment, ne doit surtout pas être commué en double peine. FO demande :

- la garantie de pouvoir prendre 3 semaines de congés pendant les mois de juillet/août,
- l'annulation des décisions d'écrêtement à minima pour les années 2021 et 2022,
- des mesures de déplaçonnement et d'abondement à 100% dans le CET,
- le déplaçonnement à 200h des Repos Compensateurs pour les années 2020 et 2021, et la possibilité d'effectuer un placement dans le CET.
- un dispositif d'aides à la parentalité

Une reconnaissance financière motivante !

Gouvernants et Dirigeants ont reconnu le rôle de nos salariés dans la continuité de la vie du pays. Pour FO cette reconnaissance ne doit pas rester qualitative. Au-delà du symbolique, nous revendiquons donc :

- Une prime de 3000 euros pour tous les salariés d'EDF
- Une enveloppe supplémentaire de 20000 NR pour 2020.

Ces mesures constituent pour FO un symbole incontournable **pour reconnaître et pour doper la motivation** dont l'entreprise a bien besoin pour pouvoir rebondir.

Des engagements pour l'entreprise d'après.

Cette crise meurtrière nous a, au moins, révélé bien des **failles et faiblesses dans nos organisations, nos systèmes de management et les options d'aménagements de nos sites.** Nous

devons en tirer impérativement des enseignements et des conséquences ! Ne pas le faire serait inconséquent, irresponsable et indigne !

Tout d'abord, par respect pour ceux qui ont perdu la vie et pour leurs familles ! Ensuite, pour tirer les leçons de l'échec dévastateur et meurtrier de notre modèle économique, ce « monstre » néolibéral dont toutes les défaillances se sont révélées à cette occasion.



Les choses doivent réellement changer afin d'inverser cette tendance destructrice. Il est de notre responsabilité impérative de préparer une société et des entreprises responsables pour les générations futures.

Pour amorcer cette tendance, nous devons :

- réinventer le travail en développant de nouveau les droits sociaux,
- réinventer le travail pour relocaliser nos emplois dans les sites industriels, afin de mieux maîtriser les risques et les transferts de compétences.
- réinventer le travail pour profiter pleinement et humainement de l'apport des nouvelles technologies de l'information et pour diminuer massivement notre empreinte carbone en réduisant aussi nos transports.
- réinventer le travail en permettant aux salariés de s'éloigner des centres villes, devenus inabordables, afin de pouvoir profiter de meilleures conditions de vie ainsi que d'une meilleure santé.

Cette crise sanitaire associée aux modes d'organisation du travail mis en œuvre en urgence mais avec succès, ont démontré la nécessité de ces évolutions.

FO demande donc l'ouverture d'une négociation dès le premier trimestre 2021 et un engagement, dès aujourd'hui, d'EDF à **revoir les modes d'organisation du travail pour tous les métiers avec la recherche d'une réelle amélioration des**

conditions de travail. Nous demandons à cette occasion de rétablir également l'esprit et le rôle des anciens CHSCT !

Cette négociation liée au déconfinement est, pour FO, une première pierre de fondation du « monde d'après ». EDF doit saisir cette opportunité pour renforcer l'édifice de l'entreprise afin d'assurer sa pérennité face aux futures épreuves. Cette nouvelle orientation assurera la protection et l'avenir des salariés, des prestataires, au bénéfice du Service Public et de notre pays.

AGIR, NE PAS SUBIR

www.fnem-fo.org

